

LA LOYÈRE ET SON CHÂTEAU

Jean-Claude Mallard

AVERTISSEMENT

Cet écrit est une compilation de données issues de différents documents et publications qui sont cités en fin d'article. Les détails des informations principales ont été tirés d'un travail effectué par « ALDN Groupe Historique » qui a édité en 2010, un ouvrage intitulé *Condemène - La Loyère*.

Nous avons complété les données existantes avec des apports issus d'autres publications en y joignant des éléments d'origine cartographique ou topographique.

Le général comte Pierre Beuverand de La Loyère (1782-1857) donna au château sa facture actuelle. Pour cette raison nous avons cru utile de nous étendre un peu sur ce personnage de premier plan qui a su, avec raffinement, rendre sa demeure élégante. Pierre Beuverand, Maréchal de camp, Général de brigade, Commandeur de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, fut aussi maire de Chalon.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

(Se reporter aux Fig. 1 & 2)

La Loyère est une commune du Grand Chalon, la graphie de sa désignation a évolué au cours de l'histoire : « *La Loyère* » sous l'ancien régime avant la Révolution, « *Laloyère* » après 1793 et jusqu'en 1801, depuis 1801 à nouveau « *La Loyère* ». Selon Gérard Taverdet¹ ce nom de lieu pourrait être issu d'un nom d'homme, « Loyer », auquel on aurait adjoint un suffixe moderne en « ière »².

La commune de La Loyère a un seul hameau « Condemène »³ situé au sud du bourg



Fig.1 - Extrait de la carte de Cassini publiée en 1760.

1 - L'église paroissiale ; 2 - Le château ;
3 - Les moulins sur la Thalie (riv.) ; 4 - Le hameau de Condemène.

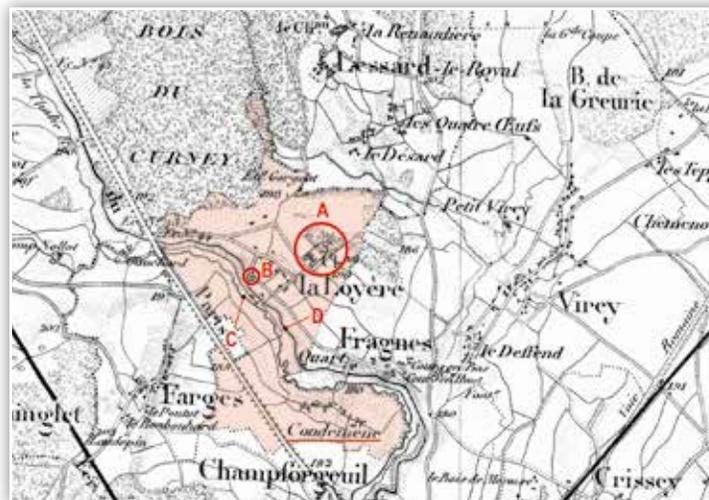


Fig.2 - Extrait de la carte dite de l'État-Major publiée en 1836.

A - Le château et son parc ; B - L'église paroissiale ;
C - La Thalie (rivière) ; D - Le canal du Centre.

entre Fagnès et Champforgeuil. Sa superficie totale était de 577 ha en 1856 avec 70 % de terres labourables, le solde en prés et bois avec la présence de quelques vignes au milieu du XIX^e siècle⁴.

Le territoire est arrosé par la Thalie⁵ et le ruisseau de Gorgeat⁶ (se reporter à la Fig.2). Sur la Thalie il y avait en 1763, deux moulins : l'un dénommé Foulot⁷, l'autre dit de la Chanée⁸. À l'est du bourg le territoire est traversé par le

canal du Centre mis en service en 1793, son tracé suit le cours de la Thalie.

Le village et son hameau sont en plaine à 190 m d'altitude (se reporter à la Fig.2), ils sont assis sur les alluvions fluvio-lacustres de la formation de Saint-Cosme⁹.

La commune avait 214 habitants en 1793, 191 en 1856 et seulement 104 en 1946 pour atteindre 455 aujourd'hui, une très forte croissance avait été enregistrée entre 1990 et 1999¹⁰.

MONUMENTS

Église : élevée avec sa cure au milieu des terres à la distance de 60 pas du village et au couchant, actuellement en bordure du canal. Cet édifice (se reporter aux Fig. 3 à 5) avec un clocher en maçonnerie de pierre fut construit fin XI^e début XII^e siècle, il est entouré de pierres tombales et bordé, depuis la fin du XVIII^e siècle, par le canal du Centre. Seuls l'arc triomphal et l'abside en cul de four surmontée du clocher subsistent¹¹, la nef est totalement ruinée. La maison curiale attenante a été restaurée, des particuliers y demeurent.

Château : ensemble élégant construit au milieu du XIX^e siècle sur un édifice féodal qui avait déjà été remanié au XVII^e siècle, il fera l'objet d'une description particulière (Voir son implantation sur la Fig.2).

Chapelles : dans le dernier quart du XVIII^e siècle, il y en avait encore deux à Condemène. L'une en ruine au couchant du hameau et au vocable de Saint-Sébastien ; l'autre au levant aux vocables de la Sainte-Vierge et de Saint-François et qualifiée de « domestique »¹².

Au château il y a aussi une cha-



Fig.3 - Ce qu'il reste aujourd'hui de l'édifice roman.

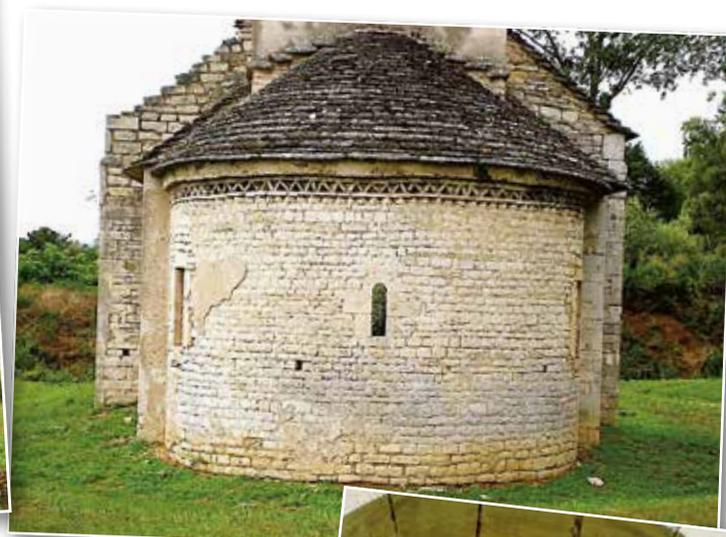


Fig.4 - L'abside en cul de four.

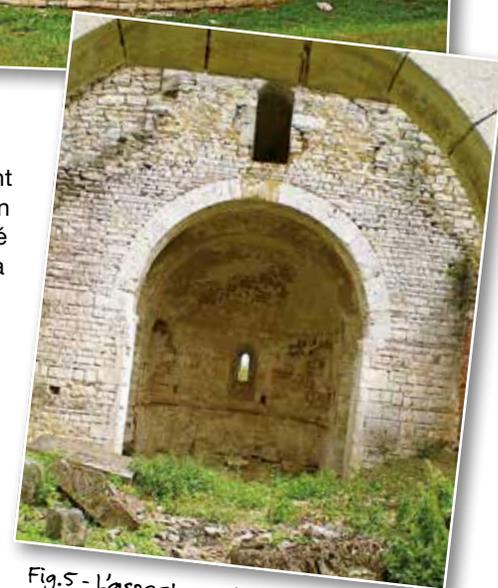


Fig.5 - L'aspect extérieur de l'abside.

pelle domestique placée sous le vocable de la Sainte-Vierge. **Croix** : celle qui se trouve à l'avant de la chapelle domestique du domaine de Condemène date du XVIII^e siècle et a fait l'objet en 1986 d'un classement aux MH¹³. Il y avait au milieu du XVIII^e siècle une ancienne croix en bois appelée croix du Mône à 300 pas au nord du village. Elle s'élevait à la limite des finages de La Loyère et de Lessard-le-Royal (aujourd'hui Lessard-le-National).

ORIGINE ET DEVENIR DE LA SEIGNEURIE ET DU CHÂTEAU DE LA LOYÈRE

En 1273, Pierre de Retz donne ses fonds de Loreria (La Loyère) et de Dracy à l'évêque de Chalon ; la seigneurie de La Loyère est alors attribuée aux moines de l'abbaye Saint-Pierre de Chalon. En 1580, cette seigneurie qui comprenait La Loyère avec la partie Toulangeon de celle de Condemène est acquise par Jean-Baptiste Beuverand, bourgeois issu d'une famille aisée de Chalon. Ville dont il fut maire de 1592 à 1593, à son décès en 1616, il sera enterré dans la chapelle Sainte-Marguerite du collatéral nord de la nef de la cathédrale Saint-Vincent ; chapelle fondée au XV^e siècle dite aussi de Saint-Rémi. Les Beuverand avaient été anoblis¹⁴, leurs membres siégeaient à la Chancellerie et au parlement de Bourgogne.

Jean-Baptiste Beuverand de La Loyère (1626-1686), seigneur de La Loyère, Fragne, Condemène et autres lieux, maire de Chalon, reçut le prince de Condé au château de La Loyère et planta vers 1644-1645, un chêne pour célébrer la victoire du prince à Rocroi¹⁵. Il procéda aussi à quelques transformations de sa demeure qui, selon Courtépée et Béguillet, était encore vers 1780 un « château ancien avec deux tours ».

Après son décès, sa veuve, Jeanne de Thésut, partagea la seigneurie entre ses enfants. C'est probablement à cette époque que les seigneuries de Fragne et Condemène furent séparées de celle de La Loyère. Au XVIII^e siècle, la seigneurie de La Loyère appartient à Pierre, Joseph, Armand, Jean-Baptiste, Marie, Catherine, Beuverand, comte de La Loyère né à Dijon en février 1782. Pierre Beuverand devient officier de cavalerie, il prend part aux campagnes du Premier Empire (Autriche 1805, Prusse et Pologne 1806-1807). Un peu plus tard en 1814, il exerce les fonctions de chef d'état-major de la cavalerie de la Garde impériale.

Admis sous la première restauration comme lieutenant dans une compagnie de mousquetaires du roi, il sera mis hors activité à la Seconde Restauration. Ensuite il deviendra inspecteur général de cavalerie de 1816 à 1817, puis il commandera des divisions et

subdivisions militaires dont celle de Saône-et-Loire en 1820. En 1827, il sera chargé du commandement de la première brigade de cavalerie à Saint-Omer avant de prendre le commandement de la 3^e à Lunéville en 1830. Mis en disponibilité, compris dans le cadre d'activité de l'état-major général, il sera admis à la retraite en 1853¹⁶.

Pierre Beuverand de La Loyère avait agrandi et transformé le château familial en l'ouvrant sur un parc à l'anglaise qui, au loin, venait buter sur les frondaisons de la forêt voisine.

Notre officier de cavalerie avait aussi traversé, sans trop d'embûches, différents courants et régimes politiques, il avait aussi su embellir très gracieusement sa demeure avant de décéder à Chalon-sur-Saône en 1857 pour être, à sa demande, inhumé à Dijon sa ville natale.

À la fin du XIX^e siècle des difficultés financières contraignent les Beuverand à se séparer du domaine en vendant la partie principale de la propriété à leur régisseur et quelques terres et bâtiments au comte Yver.*

En 1920, une famille d'épiciers en gros de Chalon, les Jeannin-Naltet, rachète le château et ses dépendances immédiates qui couvrent une surface de 10,23 hectares*. En 1948, ces derniers cèderont la propriété à une com-

munauté de bénédictines dont la maison-mère, aux environs de Soissons, avait été dévastée par les bombes et l'occupant entre 1940 et 1945. Cette communauté, qui s'était développée au château, quittera le domaine de La Loyère en 1963 pour s'installer à Venière¹⁷ sur une propriété qui deviendra, avec l'aide des moines de La Pierre-qui-Vire¹⁸, l'abbaye de Notre Dame de Venière¹⁹. Le Château, ses dépendances et son parc seront alors acquis en 1964*, par la ville de Chalon pour y implanter un centre aéré pour les enfants.

LE CHÂTEAU VERSION XIX^e SIÈCLE

(Se reporter aux Fig. 6 à 11)

L'entrée principale du château se situe à l'extrémité d'une grande allée de desserte qui était bordée de marronniers et venait,



Fig.6 - La façade principale avec sur la gauche la tourelle carrée et sa lanterne qui domine l'ensemble (cette tour serait la partie la plus ancienne de l'édifice).

au sud-ouest, se raccorder à la voirie communale entre le village et Fragnes. Aujourd'hui, avec la présence de l'autoroute A6, cette allée, se prolonge en direction de Fragnes par une voie parallèle à l'autoroute qui vient se connecter au chemin départemental numéro 137. Les marronniers furent coupés par les bénédictines et remplacés par des muriers. Après avoir franchi un pont de pierre enjambant les

douves qui ceinturaient l'édifice, on pénétrait dans l'enceinte du château par une grille ouvragée, située entre deux pavillons.

Le château se présente dans un état correspondant aux modifications et aménagements importants faits au XIX^e siècle. Il est composé de trois corps de logis disposés en U avec des tours carrées aux extrémités des corps parallèles latéraux. Au centre le corps principal avec,

en son milieu, un pavillon constitué par un avant-corps à trois pans desservi par une terrasse s'alignant sur les façades des tours latérales. Deux escaliers divergents donnent accès à cette terrasse*. L'avant corps est orné d'un fronton aux armoiries des Beuverand de La Loyère (d'azur, au boeuf d'or, clariné, colleté et couronné d'argent.).

Une tourelle carrée surmontée d'une imposante lanterne et renfermant un escalier à vis, flanque la tour sud-ouest*. Cette tourelle est, semble-t-il, le seul vestige du castel primitif (peut-être un ancien donjon). L'ensemble du bâtiment contient une cinquantaine de chambres et la façade nord-est du corps central s'ouvre sur un parc à l'anglaise dont

les frondaisons s'appuient en fond sur celles du « Bois-de-la-Troche ».

La chapelle du Château, attenante à l'aile gauche, accueille quelques pierres tombales des Beuverand ainsi que celles de prêtres et serviteurs. Rénovée par la famille Jeannin-Naltet, elle a, assez curieusement, reçu des vitraux symbolisant les Saints Patrons de leurs enfants*.

La ville de Chalon, après acquisition, a procédé au démontage de la grille d'entrée pour la replacer rue Gauthey à l'extrémité du square de l'Arquebuse. Les éléments aériens des puits du château ont été enlevés et remontés dans la cour du cloître de la cathédrale Saint-Vincent.

BIBLIOGRAPHIE

COURTÉPÉE M. et BÉGUILLÉ M., Description du Duché de Bourgogne, Lagier éditeur Dijon, reprint de l'édition de 1847, édition originale 1774-1785.

MONNIER M., Description des communes de Saône-et-Loire, reprint Bastion, édition 1856.

MONIALES de N.D. de VENIÈRE, Saint-Benoit et la vie bénédictine à Venières, édition Abbaye N.D. de Venière, imp. RS Chalon-sur-Saône, 1979.

VIGNIER F. (sous la dir. de), Le Guide des Châteaux de France, 71 Saône-et-Loire, Éditions Hermé, Paris, 1985.

MIQUEL P., Petite histoire des noms de lieux, villes et villages de France, éditions Albin Michel, 1993.

TAVERDET Gérard, Noms des lieux de Bourgogne, éditions Bonneton, 1994.

MALLARD J-C., Joseph Bard nous fait découvrir son Chalon entre 1834 et 1855, dans Joseph Bard, édité par l'Université pour tous de Bourgogne, 2009.



Fig.7 - L'ancien pigeonnier qui a été remanié.



Fig.8 - Les armoiries des comtes Beuverand de la Loyère.

La Loyère et son château

DESSERTENNE A. et GEOFFRAY F., La carte de Cassini en Saône-et-Loire, description topographique des paroisses, édité par le cercle généalogique de Saône-et-Loire, 2010.

ALDN - GROUPE D'HISTOIRE, Condemène-La Loyère, édition ALDN, Imp. Bezin-Haller Crissey, 2010. (*)

QUINTIN D. et B., Dictionnaire des colonels de Napoléon, Kronas, 2013.

ARCHIVES, DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES ET SITES CONSULTÉS

Archives de la SHAC Chalon (fonds Gallas et Bailly).

Carte de Cassini, Chalon-sur-Saône, 1760, collection particulière.

Carte particulière du duché de Bourgogne par Seguin, 1763, document AMC.

Carte dite de l'État-Major, feuille Chalon-sur-Saône, 1836, collection particulière.

Site Wikipedia : La Loyère, Château de La Loyère et Beuverand de La Loyère.

Les illustrations sont des documents en provenance de collections et fonds privés.



Fig.9 - Vue partielle de la cour intérieure avec l'entrée de la chapelle.



Fig. 10 - Les pavillons d'entrée vus depuis la terrasse de l'avant-corps.



Fig.11 Partie inférieure des vantaux de l'ancienne grille d'entrée du château.
Le chiffre des Beuverand (deux B entrelacés), figure sous la couronne des comtes de La Loyère.

NOTES

1. Taverdet G., « Noms de lieux de Bourgogne », éditions Bonneton, 1994. Gérard Taverdet est professeur de linguistique française à l'Université de Bourgogne.

2. Joseph Bard, dans sa brochure « Voyage de Saint-Loup-de-la-Salle à Chalon », éditée en 1855, prétendait que Loyère dérivait de *luparia* ou *luparium*, lieu où les loups abondent. De tels propos furent aussi émis et justifiés par Morin de Finfe (L'épidémie de peste de 1088 et la famine décimèrent les habitants du village, les loups venaient se nourrir des cadavres).

Loyère serait peut-être à rapprocher de Loyes, La Loye (Jura), Loyettes (Ain) villages implantés le long de rivières où des oies étaient élevées. Une partie du troupeau était donnée au seigneur du lieu (d'après Pierre Miquel).

Avec ces interprétations divergentes on mesure les difficultés auxquelles la toponymie est confrontée.

3. Hameau englobant deux anciennes seigneuries (Condemène-Toulangeon et Condemène-La Manche). Ces terres avaient été défaites de La Loyère au XIII^e siècle avant d'être rachetées par Jean-Baptiste Beuverand à partir de 1587*. Ce hameau semble toujours avoir été beaucoup plus peuplé que le bourg de La Loyère.

4. D'après l'annuaire Monnier de Saône-et-Loire publié en 1856.

5. Thalie pouvait encore s'orthographier « Talie » au milieu du XVIII^e siècle.

6. Affluent de la Thalie, le ruisseau de Gorgeat (qui traverse l'étang du même nom) est aussi appelé Thaliette.

7. Ce moulin, appartenant à la seigneurie de La Loyère, est signalé comme exploité au milieu du XVI^e siècle, il cessera son activité vers 1940*.

8. Il y avait encore deux moulins en 1760 (voir Fig.1) et plus qu'un seul en 1856 d'après Monnier.

9. Le territoire se situe dans les alluvions de comblement de la dépression du fossé bressan. Géologiquement les sols sont identiques à ceux rencontrés sur la rive gauche de la Saône.

10. D'après INSEE.

11. Sauvegarder ce qui est encore debout est évidemment souhaitable, il s'agit en effet d'un monument roman probablement de la fin du XI^e siècle.

12. Par autorisation diocésaine certains propriétaires avaient la possibilité d'avoir une chapelle particulière à leur domicile ou à proximité de leur lieu d'habitation. Les chapelles de ce type étaient dites « domestiques ». Celle de Condemène était incluse dans le domaine du même nom.

13. Le domaine de Condemène, datant du XVIII^e siècle, avait fait l'objet d'un classement global en 1986*.

14. Noblesse de robe (Juges, Conseillers du Roi, ...).

15. La bataille de Rocroi eut lieu le 19 mai 1643. C'est la rencontre entre l'armée espagnole des Flandres et l'armée française de Picardie. L'armée de Picardie était conduite par Louis de Bourbon, duc d'Enghien, le futur Grand Condé. La bataille se solda par une victoire des français qui fera perdre à l'Espagne et au Saint-Empire germanique une partie de leur puissance.

Le chêne dit de « Rocroi » fut abattu en 1981* à l'âge de 336 ou 337 ans.

16. D'après « Dictionnaire des colonels de Napoléon » par Danièle et Bernard Quintin.

17. Hameau de la commune de Boyer situé le long de la RN 6 entre Sennecey-le-Grand et Tournus.

18. Abbaye de bénédictins située dans le Morvan sur la commune de Saint-Léger-Vauban (89630).

19. D'après plaquette réalisée par les moniales de l'Abbaye Notre-Dame de Venières publiée en 1979.